

Journée d'échanges "données transport"

Ajaccio le 27 mai 2015

Ordre du jour

Matin

- Enjeux d'une collaboration des AOT (AAUC)
- Présentation de la démarche de collecte des arrêts de TC (DREAL)
- Présentation du diagnostic des données de mobilité (AAUC)

Après-midi

- Présentation du Cerema :
 - Outils d'analyse de la mobilité
 - Projet Mobilise pour une meilleure connaissance des déplacements
 - Base des données TCU
 - Analyse de la desserte multimodale (OTP analyst)
 - Info tourisme & transport
 - Données de TC et information multimodale
 - Acteurs nationaux
 - Aspects juridiques, publication de données
 - Modélisation info points arrêts et ligne
 - Application Chouette, lien avec SiG
- Initiatives locales :
 - Présentations CAPA :
 - Mise en place de Billettique et Service d'Information Voyageurs
 - Enquêtes liées au PDU
 - Projet à venir
 - Avancées EDVM (AAUC)
 - Programme de la Semaine Européenne de la Mobilité (16 au 22 septembre 2015) (AAUC)

Pièces jointes

- Les présentations :
 - AAUC (Collaboration AOT - reunion AOT),
 - DREAL (P_ODDC_points_arret_transport_T01),
 - Cerema (données-TC-corse-ceremamai2015_v2)
- Le diagnostic données transport à compléter (DIAG Liste infos Transport)
- Et son prédecesseur réalisé en 2010 par le CETE Méditerranée (Etat_des_lieux_info_multimodalité_corse_2010)

Personnes présentes

- Jacques NICOLAU (DREAL SICP)
- Nicolas LOMELLINI (DREAL SICP AUD)
- Georges WINTERSTEIN (DREAL SICP ODDC)
- Stéphane DONSIMONI (OEC ODDC)
- Elisabeth BERNARD (CG2A SiG)
- Yannick FIAMENGHI (CG2A)
- Line SANTONI (CG2A)
- Olivier ANDREANI (CAPA Transport Mobilité)
- Pascal PERALDI (CAPA SiG)
- Laurence PINELLI (CTC SiG)
- Philippe ISTRIA (AAUC DDAU)
- Tristan CASABIANCA (AAUC DDAU)
- Julien LUCIANI (AAUC DDEN)
- Sophie RASPAIL (AAUC DDEN)
- Patrick GENDRE (CEREMA DTerMed)
- Laurent CHEVEREAU (CEREMA Lyon)

Résumé

Enjeux d'une collaboration des AOT (PPT AAUC)

Mlle Sophie RASPAIL a commencé par une présentation des enjeux de collaboration des AOT, qui pourrait constituer une nouvelle gouvernance des transports en Corse : l'importance de cette démarche, actée dans le SRCAE et le SRIT, est partagée par l'ensemble des personnes présentes.

Les formats de coopération peuvent être variés (instance informelle, signature d'une charte ou bien structure dédiée) mais doivent permettre d'avoir une coordination des stratégies de mobilité sur l'ensemble de la région. Ce rapprochement permet non seulement de mutualiser les moyens et partager les charges, gérer les flux au-delà des limites administratives mais aussi de définir collectivement une stratégie régionale pour la mobilité durable et son plan d'actions.

Cette coopération a débuté à l'occasion du SRIT et de l'initiation de l'enquête ménage déplacement, néanmoins d'autres démarches collectives sont souhaitables par la suite :

1. Rationalisation de l'offre de transport en faisant correspondre les différents services et en les adaptant aux besoins identifiés dans l'EDVM
2. Information aux usagers à travers la création de centrale de mobilité et de Système d'Information Multimodale (SIM)
3. Simplification tarifaire concernant une logique régionale de tarification voire même une billettique unique
4. Prévision des besoins de mobilité dans le futur : modélisation, études prospectives, etc.

Remarques des participants :

Mme Laurence PINELLI souligne la pertinence de la réutilisation d'outils existants de calculs d'itinéraires tels qu'E-Andhalas ou S3i+

M Pascal PERALDI note que les calculs d'itinéraires peuvent rencontrer un frein majeur : l'absence d'adressage dans certaines communes. La création d'un tel outil nécessiterait la sensibilisation des maires et élus locaux à ces problématiques d'adressage dont ils ont la responsabilité.

M Olivier ANDREANI est très favorable à cette démarche qu'il défend depuis longtemps mais souhaite que l'existant (typiquement les données de la CAPA) soit pris en compte. En effet, même si les objectifs sont de respecter les standards nationaux, ceci seraient adaptés suivant les enjeux et les données existantes en local.

Présentation de la démarche de collecte des arrêts de TC (PPT DREAL)

Dans le cadre de l'Observatoire du Développement Durable de Corse (partenariat avec l'OEC), la DREAL s'est lancé dans une démarche de collecte des données de mobilité qui a commencé par la création d'une carte des arrêts de transport collectif, dont les attributs respectent le modèle du Cerema (base données nationale des arrêts de transport collectif).

Les objectifs de cette démarche sont à la fois la définition d'un modèle commun pour les données de mobilité, l'ouverture et l'interopérabilité de ces données.

L'outil à la disposition des AOT qui le souhaitent permet de gérer les données via une interface ainsi que de les restituer sous forme de carte dans leur site internet.

Enfin, ces données peuvent servir à des études et autres analyses comme la desserte du territoire en intégrant la population, la topographie, l'accessibilité routière, etc.

Remarques des participants :

Mme Line SANTONI manifeste sa prudence sur la publication de la localisation des arrêts, données qui n'ont d'ailleurs pas été fournies par le CG2A. En effet, les points d'arrêts que l'on cherche à localiser par des coordonnées géographiques ne correspondent pas obligatoirement à une réalité sur le terrain. Il semble que le conseil général redoute la responsabilité de son président en cas d'accident.

Les autres participants ne partagent pas le même avis. En particulier, M Pascal PERALDI souligne que les données ouvertes au public ne sont pas contractuelles (c'est généralement réprécisé) et qu'il n'y aurait donc aucun risque.

Un certain nombre de solutions existent pourtant, comme le fait de ne pas mentionner le Conseil Général ou encore d'identifier l'arrêt sur un tronçon de ligne au lieu d'un point.

Les représentants du Conseil Général de Corse-du-Sud précisent qu'un audit des points d'arrêts a été fait et qu'il serait possible de transmettre les points matérialisés sur le territoire.

Cette question juridique rappelle le cas, peut-être unique en France, de la Haute-Corse où les transporteurs de lignes régulières n'ont pas signées de convention avec le département. Les évolutions législatives (loi Macron) permettant l'ouverture à la concurrence des lignes

d'autocar interurbaines devraient rendre la situation légale, mais ne suffisent pas à clarifier sur la légalité de communication autour d'offres de transport privées (risque de fausser la concurrence).

M Pascal PERALDI propose que la démarche d'ouverture des données bénéficie aussi à OpenStreetMap, une carte du monde libre d'utilisation et sous licence libre.

M Olivier ANDREANI insiste sur l'importance de la communication dans toute démarche.

Présentation du diagnostic des données de mobilité (PPT AAUC)

Le diagnostic en cours de réalisation par l'AAUC est inspiré de celui fait par la région Alsace en 2006 avant la mise en place de son Système d'Information Multimodale.

Le document de travail est joint à ce compte-rendu et peut-être complété par tous les acteurs du transport en Corse (AOT, exploitant voire autres).

Il commence par une présentation de chacun de ces acteurs (que chacun est invité à modifier/compléter ou au moins "valider") et une expression de leurs besoins dans cette démarche de mise en commun des données de mobilité. Enfin, une analyse de l'existant sous forme de tableau est proposée : les AOT (et leurs exploitants) sont invitées à compléter leurs systèmes de gestion de l'offre, d'aide à l'exploitation et de diffusion de l'information ainsi que les données disponibles concernant les transports en commun, les axes routiers et les autres modes.

Présentation du Cerema

Outils d'analyse de la mobilité

Projet Mobilise pour une meilleure connaissance des déplacements

Le projet Mobilise, porté par l'ADEME et un consortium d'entreprises (Edenway, SmartEngy, Chronos), cherche à compléter les enquêtes ménages déplacement, et peut-être un jour les remplacer, pour un coût nettement moindre. Il a été prévu par le Cerema d'inclure le projet Mobilise dans l'étude estivale de mobilité (voir avancées EDVM).

Base des données TCU

Le développement de cette base de données des Transports en Commun Urbains (suite logique et plus moderne des annuaires TCU) est maintenant finalisé. La consultation des données sera gratuite pour les AOT et exploitants ayant partagé leurs informations et leur permettra de se comparer à d'autres réseaux. L'application permettant leur consultation est en cours de création.

Elle pourrait être intégrée à l'annuaire national Passim, regroupant l'ensemble des services de transport public : passim.info et petitpois.passim.info

Le Cerema apprécierait que les mises à jour des données puissent se faire à l'échelle régionale.

Analyse de la desserte multimodale (OTP analyst)

Comme exemple d'utilisation des données, l'analyse de la desserte d'un territoire peut être faite grâce au logiciel libre OpenTripPlanner.

Info tourisme & transport

Le Projet européen (PACA, Rhône-Alpes, Suisse, Allemagne, Autriche, Slovénie) Alpinfonet propose un kit d'information de mobilité durable aux opérateurs touristiques. Celui permet de décrire le service de dernier kilomètre de manière simple et gratuite, se mettant à jour automatiquement.

Données de TC et information multimodale

Acteurs nationaux

De nombreux organismes travaillent actuellement l'information multimodale et sa normalisation.

Aspects juridiques, publication de données

Modélisation info points arrêts et ligne

Le site des normes de données TC est très détaillé et compte-tenu des informations existantes localement, les exigences sont a priori plus basses ; pour la localisation des arrêts, les attributs retenus sont ceux de la base de données des Arrêts de TC. A ce sujet, le gestionnaire de cette base de données, M Laurent Chevereau est ouvert à coopérer avec toute AOT prête à libérer ses données en open-data ou bien à les fournir dans le cadre d'une convention.

Application Chouette, lien avec SiG

Ce logiciel permet d'implémenter la norme en validant la conformité des données aux standards et en permettant de les convertir d'un format à un autre.

L'entreprise Keolis l'utilise comme base de données de tous ses réseaux tandis que de petits réseaux l'emploient pour créer des données d'horaires.

Il a été suggéré que l'outil soit testé pour faire correspondre les données de la CAPA et celles des CFC à partir de Mezzana. Un tel test multimodal pourrait être envisagé à la CAB par ailleurs.

Il a été proposé que la suite de la démarche de mise en commun et de normalisation des données transport se fasse entre les services SiG des entités présentes.

Initiatives locales

Présentations CAPA

Mise en place de Billettique et Service d'Information Voyageurs

Ces deux services ont été mis en place simultanément car ils sont liés : tous créent de la donnée en temps réel et permettent à l'AOT et à l'exploitant de mieux connaître et suivre le système de transport. Un exemple cité était le suivi de catégories d'usagers (ex : cartes

scolaires ou senior) dans certains lieux permettant par la suite de choisir des aménagements adaptés.

Le SIEV a été développé à l'occasion de la mise en accessibilité du réseau avec notamment les annonces vocales et visuelles aux voyageurs. Le GPS à bord des bus permet de les géolocaliser et donc d'en suivre un ou voir combien de bus sont passé à un arrêt pendant la journée. Ce suivi des bus a rencontré une vive opposition des chauffeurs de bus, mais cela semble bientôt résolu. Le système a été financé à coûté 700 000 € et été financé à 80% par du FEDER et la CTC.

A cette occasion, la CAPA a rédigé une charte d'interopérabilité billettique qui n'a malheureusement pas donné suite : les autres AOT n'ayant pas répondu. M Olivier ANDREANI a insisté sur son espoir que cette démarche puisse aboutir un jour.

Le partenariat avec la CTC pour le train périurbain a en revanche donné satisfaction avec 85% des trajets Mezzana-Ajaccio réalisés avec des titres TCA/CAPA. Pendant un temps, il a été question de proposer un lieu d'accueil commun pour TCA et CFC, mais le projet au départ facilité par la proximité géographique a été abandonné par la suite.

A l'arrêt, les usagers ont plusieurs solutions pour connaître les horaires d'arrivée réels et théoriques des bus :

- le QR code permet à l'utilisateur de se rendre via son smartphone sur la page internet dédiée. Ce moyen économe en énergie et en moyen reste la solution favorisée par la CAPA
- les panneaux à cristaux liquides sont plus accessibles à tous mais sont coûteux et nécessitent un apport en énergie complexifié par l'impossibilité de se brancher sur le réseau électrique. Le choix d'alimentation par panneaux photovoltaïques ne s'avère pas concluant : la CAPA est en train de chercher une solution de substitution

Depuis deux ans, un calcul d'itinéraire sur le territoire de la CAPA est possible sur Google. C'est la communication qui a fait défaut et explique que ce service est aussi mal connu des utilisateurs. Ce constat est partagé pour la centrale de mobilité : viacapa.fr.

Remarques des participants

Le CG2A projette de publier les horaires et les lignes sur leur site de manière statique. Les arrêts seront listés, voire associés à un tronçon de la ligne, mais sans être localisés. Il a annoncé pouvoir fournir les lignes de TC récemment mises sous format SiG ainsi que les arrêts validés par l'audit ITER.

Enquêtes liées au PDU

La révision du PDU est en cours. Intégrant 75 communes, il devrait être adopté début 2018. Avant le lancement des marchés au 2e trimestre 2015, deux enquêtes ont eu lieu. Les données produites serviront au bureau d'études et devraient aussi être intégrées sur la plateforme d'Open Data (après passage en commission) :

- Tout d'abord, la CAPA a obtenu des données de déplacement des abonnés SFR à l'échelle de l'Iris et de la commune.
- En août 2014 a eu lieu l'enquête au port visant à recueillir l'avis des touristes concernant les conditions de stationnement et de déplacement à Ajaccio.
- Pendant l'hiver 2014-2015 une enquête visant les automobilistes cherchait à identifier leur origine/destination, leur motif, etc.

Projet à venir

La CAPA va mettre en place des capteurs de fréquentation des routes d'Ajaccio et ce, en 3 phases d'ici 2017. Il s'agit dans un premier temps (d'ici fin 2015) d'installer des capteurs physiques sur les axes routiers permettant de prédire les temps de parcours et d'informer des conditions de trafic sur des Panneaux à Message Variable. Ensuite, la technologie pourrait évoluer vers des capteurs "float" grâce au suivi des véhicules.

Pour information, depuis quelques temps, Google informe de l'état du trafic en front de baie mais la CAPA ne sait pas d'où l'entreprise tient ces informations.

Une autre mesure concerne des caméras sur les parking relais afin de suivre leur remplissage.

La CAPA est en train de synchroniser ses fichiers en open data avec la CTC.

Avancées EDVM (AAUC)

M Philippe ISTRIA a présenté les nouvelles échéances concernant l'Enquête Ménage Déplacement Ville Moyenne : l'objectif serait de lancer le marché avant novembre 2015. Celui-ci serait organisé en deux parties :

1. une EDVM sur les deux agglomérations d'Ajaccio et de Bastia complétée par des enquêtes cordons ;
2. une EDVM intéressant le reste du territoire insulaire.

Ces deux parties seraient conduites successivement durant les années 2016 et 2017.

Cette première phase serait complétée par une enquête présentielle estivale, prévue en 2016, mais qui serait précédée d'une recherche méthodologique conduite par le CEREMA en 2015.

Programme de la Semaine Européenne de la Mobilité (16 au 22 septembre 2015) **(AAUC)**

L'unité mobilité de l'AAUC (DDEn) souhaite organiser un évènement à l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité (16 au 22 septembre 2015). Puisque cette administration n'est pas une AOT, elle est plutôt à la recherche d'un dispositif d'information et de communication à l'échelle régionale. Elle propose que les différents organisateurs d'actions à cette occasion se tiennent au courant (par email) afin de chercher une cohérence dans la démarche voire de mutualiser les opérations de communication.

Remarques des participants

La CAPA a organisé des animations, des titres hebdomadaires à 1€ qui ont pu être distribués par les gros employeurs de la région. Pour cette année, des actions autour du P+R de Campo dell Oro sont envisagés.

Suite(s)

Engagement des participants

Le **CG2A** fournit les points d'arrêts validés ainsi que les lignes sous format SiG.

Les **différents services SiG des AOT** se sont proposées pour continuer cette démarche en se rencontrant dans un avenir proche pour :

- Définir des standards régionaux pour les données transport, respectant aussi bien que possible les normes nationales
- Faire coordonner les formats de lignes et horaires de bus CAPA et train CTC dans la région du Pays Ajaccien afin d'imaginer un calcul d'itinéraire intégrant les trains
- Etc.

Comme première étape, la CTC et la CAPA communiqueront à la DREAL les horaires de bus et de train dans la région Ajaccienne pour tester une intégration dans l'application Chouette et faire ainsi correspondre leurs données sur le territoire du Pays Ajaccien. Leur contact privilégié à la DREAL sera Nicolas.Lomellini@developpement-durable.gouv.fr.

Il est demandé à chacune des **AOT** de compléter le diagnostic et de le renvoyer à sophie.raspail@ct-corse.fr.

M Patrick Gendre fournit à la DREAL et à l'AAUC les contacts concernant Alpinfonet ainsi qu'un login leur permettant de tester un tel service.

Les organisateurs d'évènements pour la SEM2015 échangeront sur leur programme afin de lui donner cohérence et d'augmenter la portée de chaque campagne de communication. En particulier, un fichier en ligne est proposé pour mettre tout le monde au même niveau d'information concernant le programme en cours de construction : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1RUY0-9Kw_RqVtxpiz62cyUn1dkPQ6KmY4vYRod8Cev8/edit?usp=sharing

Réponses concernant l'inquiétude sur la responsabilité dans la publication de données

De Simon Chignard <simon.chignard@data.gouv.fr>

Date: 26 Mai 2015

Bonjour Patrick, bonjour à tous,

Merci pour ton message et l'occasion qui m'est offert de préciser ce point important. Toutes les données publiées en Open Data sont accompagnées d'une licence de réutilisation qui encadre les droits et les obligations des réutilisateurs de données. La plupart des licences, « licence ouverte » ou "ODbL" par exemple, prévoient une clause de dégageant de responsabilité en cas de données incomplètes ou erronées.

La licence ouverte <https://www.etalab.gouv.fr/licence-ouverte-open-licence> dont nous recommandons l'usage, précise ainsi, à l'article Responsabilité que :

« l'information est mise à disposition telle que produite ou reçue par le producteur, sans autre garantie expresse ou tacite qui n'est pas prévue par la présente licence. Le producteur garantit qu'il met à disposition gratuitement l'information dans les libertés et les conditions définies par la présente licence. Il ne peut garantir l'absence de défauts ou d'irrégularités éventuellement contenues dans l'information. Il ne peut être tenu pour responsable de toute perte, préjudice ou dommage de quelque sorte causé à des tiers du fait de la réutilisation. Le réutilisateur est le seul responsable de la réutilisation »

bien cordialement,

Simon Chignard
Mission Etalab
Services du Premier ministre
Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique
64 Allée de Bercy, 75012 Paris
Batiment Sully
Mobile : +33.6.26.09.67.19
simon@data.gouv.fr

Le 26 mai 2015 à 16:06, GENDRE Pat - CEREMA/DTerMed/DCEDI/DERIS/MIM
Pat.Gendre@cerema.fr

bonjour,

je viens d'avoir une réunion (en visio) avec mon collègue Jacques Nicolau de la DREAL Corse, qui réunissait de son côté les 5 collectivités AOT de Corse, sur les données et outils de transport/mobilité. J'ai présenté surtout les outils techniques autour de la gestion de données (normes, sig etc.) mais des questions ont également posées quant au risque juridique à publier des données incomplètes, par exemple des points d'arrêt de TC non matérialisés sur le terrain, mal positionnés, etc.

A priori je leur ai indiqué que plusieurs départements publiaient des données qui étaient forcément incomplètes et partiellement erronées, ou correspondant à des arrêts pas complètement sur le terrain aux règlementations en vigueur, mais nos collègues corses souhaitaient savoir s'il y avait des éléments juridiques plus solides qui permettaient de se prémunir des risques liés à l'ouverture de données, notamment transport? Je vous relaie donc leur question.

En vous remerciant d'avance de vos éléments.

Bien cordialement

Patrick GENDRE

CEREMA DT Méditerranée

mission Information Multimodale

Aix-en-Provence (FR)

(+33) 04 4224 7687

(+33) 06 2483 0349

<http://mim.cete-aix.fr/>

<http://www.cerema.fr>

Inscription sur l'espace partagé de l'ODDC

Bonjour à tous,

Comme convenu, voici le lien pour procéder à votre inscription sur l'espace collaboratif dédié au groupe de travail « Mobilité-déplacement » de l'Observatoire du Développement Durable de Corse : <http://gt.oddc.fr/modules.php?name=SimpleUsers&op=submituserprivat>.

Il vous faudra confirmer votre inscription en cliquant sur le lien contenu dans un mail que vous recevrez par la suite.

La connexion se fait principalement à partir de la page d'accueil du site www.oddc.fr (rubrique Espace Privé, en haut à droite), en utilisant les PSEUDO et MOT DE PASSE que vous avez saisis lors de votre inscription (notez-les bien).

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions concernant le fonctionnement de cet outil.

Bien cordialement

Stéphane DONSIMONI

Assistant – /Assistante /

Département Observatoire et Education au Développement Durable – Office de l'Environnement de la Corse

Avenue Jean Nicoli - 20250 – Corte

Tél : 04.95.34.95.07

Fax : 04.95.34.95.14

Courriel : donsimoni@oec.fr

Site web : www.oddc.fr / www.oec.fr